

# CRAJEP Centre – Val de Loire

## PRESENTATION



# Qui sommes nous ?



Le CRAJEP est une association Loi 1901, instance de coopération et de coordination regroupant et coordonnant des organisations de Jeunesse et d'Education Populaire structurées au niveau régional et qui constituent ses adhérents.



# Préambule

Dans une période qui met en discussion la question de la parole des jeunes et les méthodes d'éducation populaire, le Crajep Centre – Val de Loire, souhaite réaffirmer toute l'utilité et la modernité de l'éducation populaire.

*Texte issu d'un positionnement national Cnajep adopté en AGP régionale du 02/12/20*

# Une ambition émancipatrice et un projet de transformation sociale

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire agissent par l'éducation, la formation, l'expérimentation, la participation et la mobilisation citoyenne afin de permettre aux individus d'acquérir des savoirs et des compétences, un sens critique, d'être acteurs de leur projet de vie, de projets collectifs et de se construire comme citoyen.nes.

Elles fabriquent en permanence des propositions répondant aux enjeux éducatifs, sociaux et culturels et aux besoins des populations.

Les projets associatifs des associations de jeunesse et d'éducation populaire s'inscrivent dans une perspective de transformation sociale, afin de tendre vers une société plus juste, plus solidaire, plus écologique, plus responsable et plus démocratique.

# Des démarches d'éducation populaire

(1/3)

En contact permanent avec les citoyen.nes de tous âges, les associations de jeunesse et d'éducation innovent constamment en utilisant des méthodes participatives et adaptées qui invitent les citoyen.nes à être au coeur des débats politiques, sociaux et sociétaux et agissent dans des espaces éducatifs, sociaux, culturels (centres de loisirs, séjours campés, centres sociaux, maisons de jeunes et de la culture, foyers de jeunes travailleurs, chantiers de jeunes bénévoles, ...) comme dans les établissements scolaires.

# Des démarches d'éducation populaire

(2/3)

Les mouvements d'éducation populaire ont un leitmotiv : chaque citoyen.ne est en capacité de comprendre le monde qui l'entoure et d'agir sur lui dans la mesure où sont réunies de bonnes conditions de co-éducation, de partage des savoirs, d'égale considération des paroles, de diversité des expressions. Le savoir-faire des associations de jeunesse et d'éducation populaire réside dans leur capacité à utiliser et inventer des méthodes actives, quelque soient leurs champs d'intervention : la culture, l'art, les loisirs, le sport, la science...

# Des démarches d'éducation populaire

(3/3)

Ainsi les citoyen.ne.s sont continuellement invité.e.s à développer leur pouvoir d'agir. L'éducation au droit (et aux droits), la construction de l'esprit critique constituent des priorités pour permettre à chacun.e de (re)prendre confiance et de s'exercer à des responsabilités citoyennes. Face au défi démocratique actuel, ces démarches sont impératives, aujourd'hui encore plus qu'hier.

# Des processus avec et pour les jeunes

(1/3)

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire permettent quotidiennement l'éclosion et la réalisation des engagements des citoyen.nes et notamment des jeunes. Elles créent des espaces d'engagement citoyen ouverts à toutes et tous. Ces espaces de confiance sont fondamentaux pour les jeunes car ils valorisent leurs capacités, leur permettent d'expérimenter et de construire leur pensée. Ils visent à faire émerger une envie de contribuer à la construction d'une société meilleure.

# Des processus avec et pour les jeunes

(2/3)

Les jeunes, comme l'ensemble des citoyen.nes, ne souhaitent pas seulement être consultés de temps en temps. Ils veulent être partie prenante du débat et de l'action publics à la fois pour agir sur leur environnement mais aussi pour co-élaborer des politiques publiques qui répondent à leurs besoins. Ces processus de participation prennent du temps, se construisent dans des parcours divers et inclusifs d'engagement que les associations de jeunesse et d'éducation populaire proposent et animent avec convictions. Ils impliquent du débat entre pairs et avec des acteurs et des actrices politiques et de la société civile organisée. Ils nécessitent une écoute attentive et un dialogue constructif avec la puissance publique.

# Des processus avec et pour les jeunes

(3/3)

Le Crajep Centre – Val de Loire et les associations de jeunesse et d'éducation populaire qui le compose, réaffirment la contribution fondamentale de ces démarches pour faire vivre une démocratie participative aux côtés d'une démocratie représentative. Les pouvoirs publics ont su compter sur cette force associative qui, par des démarches constamment renouvelées et contextualisées, a su faire face aux successions de crises et d'atteintes aux principes républicains et constitue un formidable levier d'action pour les jeunes et un rempart contre toutes les formes d'obscurantismes.

*Texte issu d'un positionnement national Cnajep adopté en AGP régionale du 02/12/20*

# Ce que nous voulons faire ensemble :

- **Faire connaître et reconnaître le rôle et la contribution des associations d'éducation populaire à l'intérêt général**
- **Agir pour défendre, renforcer et promouvoir les politiques sociales en matière d'enfance, de jeunesse, de handicap, de solidarité et d'inclusion sociale**
- **Prendre en compte et exprimer les préoccupations de chacune de nos composantes**
- **Lutter contre toute forme de discrimination en matière de sexe, de genre, d'appartenance sociale, ethnique, religieuse et de nationalité.**

# Les domaines d'activités et d'intervention du Crajep et de ses membres

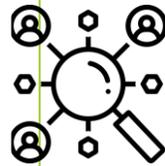
Education	Formation	Handicap	Action sociale	Logement	Emploi
Insertion professionnelle	Inclusion sociale	Solidarité	Lien social	Citoyenneté	Coopération et solidarité internationale
Culture	Santé	Sports	Transports et mobilité	Loisirs éducatifs	Services aux personnes
	Développement local	Environnement	Tourisme social et solidaire	...	

# Les missions du Crajep Centre VL



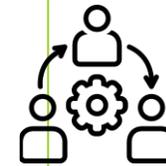
## Représenter

- Représenter et défendre l'intérêt des associations de jeunesse et d'éducation populaire



## Promouvoir

- Promouvoir l'utilité sociale des actions réalisées par nos membres



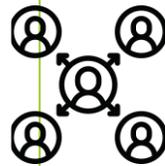
## Coordonner

- Coordonner des dispositifs facilitateurs de l'action de nos membres



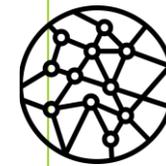
## Piloter

- Piloter des projets d'intérêt général facteurs de lien social



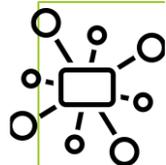
## Animer

- Animer les coopérations inter réseaux et favoriser les partenariats



## Initier

- Initier des projets et des expérimentations réalisés par nos membres



## Informer

- Informer les acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire en région



## Relayer

- Relayer les initiatives et les projets d'intérêt général portés par nos membres

# Le fonctionnement du Crajep Centre VL

## Principe de subsidiarité : Production, coopération et délégation

